



INCVT News

NEWSLETTER DE L'INSTITUT NATIONAL DES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL



ACTUALITÉ
DE LA
SANTÉ ET
SÉCURITÉ
AU TRAVAIL

DANS CE NUMERO

EDITO

ACTUALITÉS

Organisation de sessions de capacitation des formateurs référents et des référents en prévention des risques professionnels.

PUBLICATIONS

Rapport de recherche de l'EUROFOUND sur le « Droit à la déconnexion : Mise en œuvre et impact au niveau de l'entreprise ».

FICHE PRATIQUE

Qualité de Vie au Travail, un gage de performance.

AGENDA

Edito



L'Institut National des Conditions de Vie au Travail (INCVT) a achevé, au cours du dernier trimestre de l'année, la capacitation des premiers groupes de formateurs référents et de référents en matière de prévention des risques professionnels. Les premiers auront la tâche de former les acteurs en sécurité et santé au travail, notamment

les membres des comités de sécurité et d'hygiène et les délégués du personnel, tandis que les seconds assureront l'accompagnement des entreprises dans ce domaine.

A ce propos, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour la sélection d'entreprises désirant bénéficier d'un accompagnement / formation en prévention des risques professionnels.

Il convient de rappeler également que l'Institut a lancé un appel à projets à l'attention des instituts de recherche scientifique portant sur des sujets liés à la prévention des risques professionnels. Les projets sélectionnés auront la possibilité de bénéficier d'une participation à leur financement par l'INCVT. Cette initiative vise à promouvoir la recherche scientifique dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Nous œuvrons également à la consolidation des partenariats avec des institutions dynamiques dans la promotion des conditions de travail. Cette coopération permettra de renforcer l'expertise nationale et de faire bénéficier le monde de l'entreprise d'avancées et d'innovations dans ce secteur.

Afin de sensibiliser les employeurs et les employés sur les enjeux et les défis en matière de santé et de sécurité au travail, nous poursuivons l'élaboration et la diffusion de conseils et de contenu d'information sur les médias sociaux.

Nous espérons que la nouvelle année 2024 apportera bien plus de réalisations et d'acquis en matière de santé, de sécurité et d'amélioration des conditions de vie au Travail. Pour ce faire, nous devons tous rester mobilisés et pleinement engagés sur ces questions essentielles.

Abderrazak LALJ
Directeur de l'INCVT.

“

L'Institut a
lancé un appel
à projets à
l'attention
des instituts
de recherche
scientifique
portant sur des
sujets liés à
la prévention
des risques
professionnels.

”

ACTUALITES

Sessions de capacitation des formateurs référents et des référents en prévention des risques professionnels :

L'INCVT a récemment organisé des sessions de capacitation destinées respectivement aux formateurs référents et aux référents en prévention des risques professionnels, lesquels ont été sélectionnés suite à des appels à manifestation d'intérêt.

Capacitation des formateurs référents

Dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, l'INCVT veille à former les acteurs en sécurité et santé au travail à la culture de prévention des risques professionnels. Une session de capacitation a donc été organisée dans le but d'accroître les capacités et les compétences des formateurs référents en approches méthodologiques et de mise en œuvre d'une ingénierie de formation.



Les formateurs référents seront chargés de décliner la formation auprès des acteurs de la prévention au niveau des entreprises volontaires dans les différentes régions du Royaume dans le cadre de ce projet pilote national. L'objectif de cette initiative est de doter les responsables de la sécurité au travail en entreprises d'approches et d'outils pour la conception, la planification et le déploiement de plans de formations adaptées à leurs publics-cibles. Lors de cette session, les formateurs référents

ont participé à plusieurs ateliers pratiques dédiés notamment au choix du scénario et au séquençage de la formation auprès des entreprises ainsi qu'au contenu et aux supports didactiques. Des études de cas, des jeux de rôles et une mise en valeur de l'expérience de chaque participant ont permis de compléter la capacitation des formateurs.

Le renforcement des compétences des responsables de la sécurité dans les entreprises permettra d'ancrer durablement la culture de la prévention des risques professionnels.

Capacitation des référents

L'objectif de ces formations était de renforcer les capacités des référents en matière de conseil des chefs d'entreprises pour la mise en œuvre d'une démarche globale d'évaluation des risques professionnels. Ces sessions auront également permis de partager et de coconstruire des outils de mise en place d'un plan d'action et de suivi de l'évaluation des risques professionnels en entreprise.

De ce fait, les référents ont pu s'approprier les guides d'évaluation des risques professionnels et d'analyse des accidents de travail élaborés par l'Institut. Ces guides proposent des outils d'identification et de cotation des risques pour appuyer la mise en place



d'un plan global de prévention des accidents du travail. De telles initiatives visent à consolider la culture de prévention et de sécurité au travail au sein des entreprises, en mettant à leur disposition des outils didactiques et un accompagnement gratuit. Dans le cadre du 1er module portant sur l'évaluation des risques, l'accent a été particulièrement mis sur :

- La culture « Sécurité » au sein des entreprises ;
- Les enjeux de la sécurité et de la prévention des risques professionnels et le cadre réglementaire de santé et de sécurité au travail ;
- Les responsabilités législatives et pénales et l'obligation de l'évaluation des risques professionnels ;
- La mise en place d'une démarche d'évaluation des risques professionnels depuis l'identification des dangers jusqu'à la mise en place d'un plan de prévention.

Module 2 : Méthodologie d'analyse d'un accident de travail

Les référents ont été sensibilisés à l'importance de maîtriser les bonnes pratiques de collecte et d'analyse des faits dans l'examen des accidents



du travail, en mettant notamment l'accent sur la technique de l'arbre des causes. Cela vise à élaborer un plan d'action de mesures préventives adaptées, prenant en compte les neuf principes de prévention.

Des travaux de groupes interactifs ont permis d'approfondir les thématiques abordées et de les étayer par des études de cas.

Module 3 : Notions de base en mesure des ambiances

La métrologie des ambiances sur les lieux de travail consiste à mesurer les paramètres physiques, chimiques, biologiques ou radiologiques présents dans l'environnement de travail. Cette pratique permet d'évaluer les niveaux d'exposition des salariés à certains risques professionnels. La métrologie ou mesure des ambiances de travail est très importante pour garantir la santé, la sécurité et le confort des travailleurs. Cela permet d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise grâce à une meilleure compréhension des dysfonctionnements pouvant affecter les processus de travail.

En effet, des mesures précises et fiables en matière d'ambiance de travail, permettent l'adoption d'actions correctrices pertinentes et efficaces.

Lors de cette session, les animateurs ont ainsi abordé la métrologie :

- Du bruit, des produits chimiques, de la lumière, des rayonnements ionisants, des agents biologiques, des vibrations...

Des travaux de groupes interactifs et des exercices ont été conduits pour appuyer l'appropriation des différents concepts exposés.

Les référents ont également eu l'opportunité de se familiariser avec le matériel de mesure mis à leur disposition par l'INCVT, comprenant notamment le sonomètre, le thermohygromètre, le luminancemètre, etc.



Sonomètre



Thermohygromètre



Luminancemètre

PUBLICATIONS

Rapport de recherche de l'EUROFOUND sur le « Droit à la déconnexion : Mise en œuvre et impact au niveau de l'entreprise ».

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail "Eurofound" vient de publier un rapport de recherche sur le : «Droit à la déconnexion : Mise en œuvre et impact au niveau de l'entreprise ». « L'essor du télétravail et des modes de travail plus flexibles, accélérés par la pandémie du covid 19, a intensifié les inquiétudes concernant la culture « d'être constamment connecté» et le lien constant des employés avec leur lieu de travail, ce qui les amène à travailler des heures supplémentaires et souvent non rémunérées. L'une des solutions proposées pour aider à résoudre ce problème est l'introduction d'un droit à la déconnexion.

Sur la base d'une enquête menée auprès de responsables RH et d'employés, ce rapport explore la législation des États membres de l'UE en matière de droit à la déconnexion et évalue l'impact des politiques des entreprises dans ce domaine sur les heures de connexion, le temps de travail, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la santé et le bien-être, ainsi que la satisfaction globale au travail».

*(*Traduit de l'anglais à partir de l'extrait original du rapport)*

Auteurs :

- Tina Weber
- Dragoș Adăscăliței



Lien de Téléchargement du rapport : <https://eurofound.europa.eu/en/publications/2023/right-disconnect-implementation-and-impact-company-level>

FICHE PRATIQUE

Qualité de Vie au Travail (QVT), un gage de performance

La Qualité de Vie au Travail se définit généralement comme « un sentiment de bien-être au travail ». Elle ne se résume pas seulement aux conditions matérielles et organisationnelles. Le bien-être émotionnel et psychologique des employés est tout aussi important. La Qualité de Vie au Travail porte sur tous les facteurs liés au travail et à l'environnement des salariés. Elle concerne tout d'abord les conditions générales du lieu de travail qui doit offrir toutes les exigences de sécurité. Mais elle



porte également sur l'ambiance, l'intérêt du travail et son utilité, les valeurs, telles que notamment les notions d'égalité, de reconnaissance et de valorisation du travail effectué.

La Qualité de Vie au Travail contribue à la performance de l'entreprise et à la satisfaction des employés car des salariés qui se sentent bien dans leur environnement de travail sont plus motivés, plus impliqués, et plus disposés à donner le meilleur d'eux-mêmes. Améliorer la Qualité de Vie au Travail permet de renforcer la cohésion des équipes et de prévenir les risques psychosociaux, en l'occurrence le stress et le burn-out. C'est pourquoi les entreprises investissent de plus en plus dans des programmes de QVT, notamment en renforçant la communication interne, en proposant des formations, des activités de team-building et de bien-être, ainsi qu'en offrant une flexibilité des horaires de travail. Une attention particulière est également accordée aux aménagements des bureaux pour privilégier des espaces ergonomiques, etc.



Des études ont d'ailleurs montré que le Retour sur Investissement (R.O.I) de telles initiatives est très positif. En effet, les entreprises qui accordent de l'importance à la QVT ont tendance à avoir un taux d'absentéisme et de turn-over du personnel plus faibles, des niveaux de satisfaction plus élevés chez les employés, ainsi qu'une meilleure image de marque auprès des clients, des partenaires et des futures recrues.

Aujourd'hui, la Qualité de Vie au Travail devient une question essentielle qui nécessite une approche globale et une collaboration continue entre les employeurs et les employés. En investissant dans l'amélioration des conditions de vie au travail, les entreprises peuvent créer un environnement sain, productif et harmonieux pour tous.

Pour améliorer la qualité de vie au travail dans votre entreprise, voici quelques idées que vous pouvez mettre en place :

- Accorder une attention particulière à la sécurité au travail en assurant un environnement et des conditions de travail qui respectent les normes de sécurité, en fournissant des équipements de protection individuelle, en organisant des formations de sécurité régulières et en sensibilisant les employés aux risques professionnels ;
- Favoriser une culture d'entreprise positive en encourageant la communication ouverte, la collaboration, la reconnaissance et la célébration des réalisations individuelles et collectives ;
- Mettre en place/encourager des programmes de bien-être pour promouvoir la santé physique et mentale des employés ;
- Encourager le développement personnel et professionnel des employés en offrant des formations, du mentoring, des opportunités de bénévolat dans des associations.... Cela permet aux employés d'acquérir de nouvelles compétences, de se sentir plus engagés et d'améliorer leur performance ;
- Favoriser une atmosphère de travail agréable en veillant à ce que l'environnement de travail soit propre, confortable et bien équipé. Cela peut inclure un espace de travail ergonomique, des zones de détente...



AGENDA

L'INRS organise le **mardi 16 janvier 2024 à 11 heures** un Webinaire sur le thème du « **Bruit au travail (1) - Bien choisir ses équipements de protection individuelle** ».

- Lien d'inscription :

<https://attendee.gotowebinar.com/register/199259428537975638>



La suite de ce webinaire sur le thème « **Bruit au travail (2) - Zoom sur deux outils d'aide au choix des EPI contre le bruit** » est prévue pour le **mardi 6 février 2024 à 11 heures**.

- Lien d'inscription :

<https://attendee.gotowebinar.com/register/14422727816522078>



Le 34^{ème} Congrès International de Santé au Travail (ICOH 2024) se tiendra sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, du **28 avril au 3 mai 2024** au Palais des Congrès de Marrakech. Cet événement est organisé par la Moroccan Occupational Health Association (MOHA), la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université Hassan II de Casablanca et son Unité de Santé au Travail, en collaboration avec la Commission Internationale de Santé au Travail (CIST).



Le salon **Préventica Maroc** revient pour sa 10^{ème} édition à l'Office des Foires et Expositions de Casablanca (OFEC), du 21 au 23 mai 2024.

Découvrez le salon en vidéo sur : <https://lnkd.in/ebgFqbVe>



Restez connectés et suivez nous sur :

 <https://www.linkedin.com/company/institut-national-des-conditions-de-vie-au-travail/>

 <https://twitter.com/IncvtM>

 <https://www.facebook.com/incvtmaroc>

 https://www.instagram.com/incvt_maroc/

 <https://www.youtube.com/@incvtmaroc5966>